Résumé du cours 5.2 : Rhétorique

Généralités

Ce texte de cours consacré à la rhétorique examine le développement historique, la structure et l'application contemporaine de la maîtrise de la langue en tant qu'instrument essentiel d'une communication efficace. Il aborde les étapes classiques de la rhétorique, allant de l'invention et de la disposition à l'expression stylistique et à la mémorisation des messages, tant dans la culture antique que dans la culture moderne. Il met également en lumière le rôle des types de textes et des études littéraires, en insistant sur l'importance de savoir rédiger de manière responsable un travail académique de fin d'études. Il traite ensuite de la sémiotique et de la théorie de la communication, dans lesquelles la langue est analysée comme un système complexe de signes et de transmission du sens. Enfin, l'acte rhétorique est mis en relation avec des cadres philosophiques et sociologiques, tels que l'influence du pouvoir, de l'idéologie et des interactions interpersonnelles sur l'usage humain de la parole.

Résumé

1 : Contexte, définition et utilité sociale

Le cours s'oppose à l'idée reçue selon laquelle la rhétorique ne serait que du « verbiage creux ». À la fin du XIXe siècle, la rhétorique classique a été déconstruite, ce qui a contribué à une « nouvelle forme d'analphabétisme » dans laquelle de nombreux adultes et jeunes ne sont pas suffisamment capables de mettre leurs pensées par écrit de manière claire et structurée. Dans ce cours, la rhétorique est rétablie en tant que discipline solide et actuelle de maîtrise linguistique et d'expression.

Classiquement, la rhétorique est définie comme « l'art de persuader ». Au sens large, la rhétorique est l'étude de l'utilisation efficace de la langue, par laquelle un message est transmis avec succès à un public au moyen de moyens de communication (langue et symboles) et de moyens d'interprétation. Les discours politiques et juridiques, mais aussi l'enseignement et la transmission de données scientifiques, constituent des modèles appliqués d'un acte rhétorique universel.

2 : Les composantes de l'acte rhétorique et sa genèse historique

La rhétorique classique distingue cinq composantes de l'acte de parole :

- Rhétorique textuelle :

- Inventio (invention / heuresis) : élaborer et rassembler le contenu, les arguments et les preuves.

- Dispositio (disposition / diataxis) : organiser les éléments recueillis selon un plan logique.

- Elocutio (mise en forme / lexis) : exprimer les idées organisées au moyen de mots et d'un style appropriés.

- Rhétorique dramaturgique :

1. Memoria (mémorisation / mneme) : graver le message dans la mémoire, y compris la capacité d'improviser.

2. Pronuntiatio / Actio (déclamation / hupokrisis) : prononcer le texte physiquement et théâtralement, avec une diction, des gestes et une posture appropriés.

Historiquement, la rhétorique grecque est apparue au cours de trois phases successives :

1. Tradition homérique : l'assemblée populaire ou militaire (agora) se réunissait sous un ordre juridique sacré (themis), dans lequel l'orateur était protégé par le sceptre de Zeus.

2. La polis démocratique : avec l'émergence de la cité-État et du système juridique (dikè), tous les citoyens libres ont obtenu la liberté de parole (isonomia). Les premiers philosophes de la nature, tels que Thalès de Milet, appliquaient déjà l'éloquence aux domaines économique et politique.

3. L'agonistique sicilienne : vers -460, à la suite d'un bouleversement démocratique à Syracuse, la rhétorique juridique ou judiciaire est apparue. Les pionniers Corax et Tisias ont élaboré les premiers schémas de défense (pro-oimion, agones, epilogos). Ceux-ci ont constitué la base de la protosophistique (Protagoras, Gorgias) et du trivium médiéval (grammaire, dialectique et rhétorique).

3 : Rhétorique : communication, sémiotique et herméneutique

À l'époque augustéenne et durant la Seconde Sophistique, la rhétorique s'est étendue de l'art oratoire aux études littéraires générales (littératologie). À l'époque moderne, la rhétorique s'est intégrée aux sciences de la communication.

La rhétorique s'appuie sur les connaissances de diverses disciplines auxiliaires

- Sémiotique (science des signes) : divise la communication en syntaxe - ordre des mots et structure), sémantique (signification et contenu) et pragmatique (objectif et effet recherché de l'acte de parole).

- Signifique : développée par Lady Welby et Gerrit Mannoury comme étude des moyens de communication et des actes de langage, dans laquelle la langue est analysée au sein de son environnement psychologique et sociologique.

- Herméneutique et théorie de l'interprétation : théorie de l'interprétation des textes (Schleiermacher, Dilthey) et théorie de l'abduction de Peirce. Un modèle bien connu est la théorie ABC de la personnalité (Ellis et Sagarin) : un événement (A) ne conduit pas directement à une réaction névrotique (C), mais est médiatisé par l'interprétation subjective (B) que la personne donne à cet événement.
- Pathétique et influence : l'action psychologique sur l'état émotionnel du destinataire (pathos), l'image de crédibilité transmise par l'émetteur (ethos) et l'argumentation factuelle (logos). Ce principe est largement appliqué dans la vente (marketing) et les techniques de persuasion.

4 : La théorie de la dissertation : structure et logique

L'objectif principal du cours est la théorie de la dissertation. Une dissertation ou un mémoire est défini comme le développement raisonné ou systématique d'un thème.

Un travail de fin d'études réussi repose sur l'herméneutique de la consigne (interprétation de la tâche) :

- Donné versus demandé : l'auteur doit distinguer clairement les informations factuelles disponibles (le connu / le thème) de la question à résoudre (l'inconnu / la problématique).

- Méthode lemmatique-analytique : issue de Platon ; lorsque certaines données sont encore inconnues, on introduit une hypothèse de travail ou un lemme comme si ce que l'on cherche était déjà connu, afin d'en analyser progressivement les conséquences logiques.

- Logique et méthodologie : une argumentation exige un raisonnement syllogistique rigoureux (déduction ou réduction). Il faut appliquer la falsification pour réfuter les contre-arguments et la vérification pour étayer sa propre thèse.

5 : Topique, description, narratologie et rédaction de rapports

Pour donner un contenu substantiel à une dissertation, l'auteur utilise trois méthodes principales de construction du texte :

La topique (théorie des lieux communs) : l'ensemble des schémas de pensée ou des perspectives universels (topoi / loci) permettant de trouver des idées.

Les deux lieux communs ontologiques les plus fondamentaux sont l'existence (Le fait existe-t-il ?) et l'essence (Quel est son mode d'être / sa forme essentielle ?). En outre, les circonstances (pourquoi, où, quand, comment) et les lieux communs axiologiques (jugements de valeur et évaluations) jouent un rôle déterminant.

Une application classique est la chrie : une structure rédactionnelle antique en huit parties permettant d'approfondir une proposition ou une maxime au moyen d'une paraphrase, d'une justification, d'une réfutation, d'une comparaison, d'exemples et de témoignages.

La théorie de la description (ekphrasis)

*:*La présentation neutre ou ordonnée de l'existence, de l'essence et des circonstances d'un sujet donné.

Les sous-types comprennent la caractérisation ou le portrait (composé de la prosopopée / (description de l'apparence extérieure) et de l'éthopée / (description du caractère intérieur)), la topographie (description d'un paysage), la chronogr

phie (description du déroulement du temps), le tableau et le parallèle (description comparative de deux figures ou courants).

Narratologie (théorie du récit) et rédaction de rapports : Narratologie : le récit est la représentation diachronique d'une succession d'actions (praxis) dans le temps. Chaque récit suit un schéma fixe : situation initiale (introduction / contextualisation), nœud (développement / intrigue / tournant) et dénouement (issue).

Rédaction de rapports (reportage) : elle peut prendre la forme d'un rapport factuel (description / récit d'une situation) ou d'un compte rendu de texte (résumé d'un texte). Un rapport scientifique combine l'historiè (les éléments factuels recueillis par le biais de témoignages oculaires ou de dépositions) et le logos (l'organisation logique selon une perspective explicative spécifique).